



POLITIQUE D'ACCESSIBILITÉ FINANCIÈRE POUR LES PERSONNES MEMBRES UTILISATRICES

Dernière mise à jour le : 14 août 2025

1 : Présentation de l'organisme

ESPACE MULTISOLEIL est un organisme à but non lucratif qui offre des services spécialisés de loisirs et de répit à ses membres réguliers.

Par l'engagement de toutes les personnes impliquées dans l'organisme nous faisons vivre à des jeunes de 6 à 30 ans vivant avec une déficience physique, associée ou non à une déficience intellectuelle des activités développementales diversifiées et offrons des services de répit aux proches-aidants qui constituent leur réseau de soutien.

Nous avons à cœur de :

- Fabriquer des sourires dans un environnement où le plaisir est maître,
- Garantir l'accès à des activités égales aux opportunités de tout autre jeune,
- Explorer les offres culturelles et sportives du territoire de Tiohtià:ke / Montréal et rendre visible les personnes vivant avec une déficience physique dans une approche positive,
- Contribuer à la confiance en soi, à la socialisation et à la prise de pouvoir des participant-e-s vivant avec une déficience physique,
- Assurer un environnement exempt de harcèlement, de capacitisme, de racisme, d'homophobie, de transphobie et de sexisme,
- Offrir de nombreuses opportunités de répit à plus de 55 familles par année,
- Rassembler les familles autour de notre projet et contribuer à la circulation des connaissances et à l'entraide par les pairs,
- Réduire le stress financier par le biais d'un généreux programme d'accessibilité pour les personnes qui en expriment le besoin,
- Changer le monde à notre échelle.

2 : Contexte et objectifs

Pour mener à bien sa mission, **ESPACE MULTISOLEIL** est notamment soutenu par des subventions, des programmes de financement public et des contributions philanthropiques. **ESPACE MULTISOLEIL** facture aussi des frais d'adhésion de 10\$ par année à chacun de ses **PERSONNES MEMBRES UTILISATRICES** et des frais d'inscription pour chacune des activités réservées par un **PERSONNE MEMBRE UTILISATRICE**. Dans un contexte où l'offre d'**ESPACE MULTISOLEIL** ne couvre pas l'ensemble de la demande, chaque apport de revenu cité ci-dessus s'avère important pour le maintien de la santé financière de l'organisme et de la quantité de places offertes aux **PERSONNES MEMBRES UTILISATRICES**.

La présente politique vise à encadrer les modalités de paiement des services rendus par **ESPACE MULTISOLEIL** envers les **PERSONNES MEMBRES UTILISATRICES**, en tenant compte du fait que certaines familles peuvent traverser des périodes de stress financier ou disposer de moyens limités.

L'approche d'**ESPACE MULTISOLEIL** se veut inclusive et respectueuse des réalités économiques diverses, afin que chaque membre ait la possibilité de participer pleinement aux activités programmées, sans craindre que sa situation financière ne soit un obstacle. L'équipe de gestion applique la présente politique, tout en s'assurant de maintenir la viabilité financière de l'organisme.

3 : Principes

3.1 : Accessibilité des services

À **ESPACE MULTISOLEIL**, l'équipe croit fermement en l'équité et en l'accès égal pour toutes. Cette politique d'accessibilité financière vise à garantir que les obstacles financiers limitent au minimum la participation des **PERSONNES MEMBRES UTILISATRICES**. En tant qu'organisation axée sur la communauté, **ESPACE MULTISOLEIL** s'engage à fournir des opportunités à toutes, tout en reconnaissant la nécessité de trouver un équilibre financier pour soutenir les activités de l'organisme.

3.2 : Intersectionnalité et réalités familiales

ESPACE MULTISOLEIL reconnaît les obstacles vécus par l'intersection des expériences de vies et se base sur cette reconnaissance pour la mise en application de la politique d'accessibilité financière.

ESPACE MULTISOLEIL reconnaît notamment que les facteurs socioéconomiques ci-dessous peuvent influencer sur la capacité de payer de certaines personnes :

- Les personnes en situation de handicap, ou vivant avec des limitations fonctionnelles, peuvent avoir rencontré des obstacles nombreux dans leurs parcours de vie (notamment : entrée tardive à l'école, scolarité interrompue, changements fréquents d'école, suivis médicaux fréquents, difficulté à obtenir des diagnostics et du soutien, précarité financière, difficulté à obtenir des accommodements, etc.).
- Les personnes issues de l'immigration ont souvent des statuts précaires et plus leur statut professionnel implique des bas salaires, plus leur accès à la résidence permanente est difficile.
- Les personnes racisées sont généralement plus à risque de se retrouver en situation de pauvreté, plus susceptibles de se retrouver au chômage et de vivre de la discrimination dans les protocoles d'embauche ou d'évaluation. Leur salaire est moindre pour un même travail et en deçà de ce à quoi leur niveau d'instruction leur permettait d'espérer.
- Les parents d'un jeune ayant besoin de soins spécifiques requiert une implication énergivore et entraîne des difficultés dans la conciliation famille/travail/temps pour soi. Ils sont plus à risque de problème de santé mentale, de précarité d'emploi, de négligence du jeune ou d'autres enfants ou de séparation du couple.
- Les familles monoparentales sont majoritairement dirigées par des femmes. Le revenu des mères et celui des pères, influencé par des enjeux systémiques d'équité salariale, exercent un effet fragilisant sur les mères. L'accès au logement des familles monoparentales est

difficile et elles vivent un risque de précarité financière supérieur. Les parents monoparentaux sont également plus à risque d'épuisement, de par la charge de leurs responsabilités au quotidien.

3.3 : Engagement réciproque

Dans le cadre de cette politique, **ESPACE MULTISOLEIL** reconnaît les défis financiers que peuvent rencontrer les **PERSONNES MEMBRES UTILISATRICES**. Réciproquement, **ESPACE MULTISOLEIL** s'attend que les **PERSONNES MEMBRES UTILISATRICES** reconnaissent aussi l'impact financier que chaque perte de revenu peut avoir sur l'organisation. En réservant une activité avec **ESPACE MULTISOLEIL**, chaque **PERSONNE MEMBRE UTILISATRICE** accepte la responsabilité de couvrir les frais associés à l'inscription, contribuant ainsi à maintenir la viabilité des services.

4 : Énoncé de politique

4.1 : Déroulement d'une demande de soutien financier

4.1.1. : Demande initiale

Lorsqu'une **PERSONNE MEMBRE UTILISATRICE** souhaite faire une proposition de règlement en invoquant cette politique d'accessibilité financière, elle doit en faire la demande formelle par courriel au coordination@espacemultisoleil.org.

4.1.2 : Admissibilité

ESPACE MULTISOLEIL considère que le geste de demander un soutien financier est un geste de courage. Il est la résultante d'un effort jugé suffisant pour croire en la véracité du stress économique. Lorsqu'une **PERSONNE MEMBRE UTILISATRICE** souhaite faire une proposition de règlement au sein de la politique d'accessibilité financière, aucune preuve n'est demandée pour justifier sa condition économique. **ESPACE MULTISOLEIL** traite sa demande en croyant d'emblée au bienfondé de cette dernière.

Cette posture ne garantit pas que la négociation débouchera sur une entente favorable, mais elle permet de mettre de côté un processus intrusif de justification que l'organisme souhaite éviter.

4.1.3 : Discussion

Une fois la demande reçue, un membre de la direction entre en contact avec la **PERSONNE MEMBRE UTILISATRICE** pour formaliser une proposition d'entente qui peut prendre plusieurs formes selon le cas de figure. Se référer à la section 4.2 pour les détails.

4.1.4 : Application de l'entente

S'il y a eu entente, les changements administratifs et comptables nécessaires sont appliqués par la direction d'**ESPACE MULTISOLEIL** et une note est compilée au dossier de la **PERSONNE MEMBRE UTILISATRICE** afin de conserver une historique des ententes effectuées.

4.2 : Formes d'ententes possibles

4.2.1 : Option de paiement par versements personnalisés

ESPACE MULTISOLEIL offre en première instance aux **PERSONNES MEMBRES UTILISATRICES** la possibilité de payer par versements. Cette option permet aux **PERSONNES MEMBRES UTILISATRICES** de répartir le coût total de leur participation aux activités sur plusieurs paiements, facilitant ainsi la gestion du budget familial.

Les détails spécifiques des versements, y compris le nombre et le montant de chaque versement, seront convenus individuellement avec chaque **PERSONNE MEMBRE UTILISATRICE** pour s'adapter à ses besoins et capacités financières spécifiques. **ESPACE MULTISOLEIL** encourage toutes les **PERSONNES MEMBRES UTILISATRICES** à explorer d'abord cette option pour faciliter leur contribution active à la mission de l'organisme.

4.2.2 : Partage des dépenses

Dans un second temps, **ESPACE MULTISOLEIL** encourage activement les **PERSONNES MEMBRES UTILISATRICES** à participer de manière équitable aux dépenses associées à leur participation aux activités. **ESPACE MULTISOLEIL** croit que la collaboration de l'organisation et des **PERSONNES MEMBRES UTILISATRICES** dans la gestion des coûts contribue à créer une communauté solidaire et responsable. Les discussions peuvent ainsi porter sur des solutions financières flexibles et équitables pour répondre aux besoins individuels, dans une optique de partage des coûts.

4.2.3 : Couverture exceptionnelle des dettes

Bien que cette politique favorise le partage des dépenses, **ESPACE MULTISOLEIL** comprend que des circonstances exceptionnelles peuvent nécessiter une assistance financière supplémentaire. Dans de tels cas, **ESPACE MULTISOLEIL** est prête à examiner les demandes de couverture totale des dettes. Cette exception est cependant accordée de manière limitée et des abus répétés pourraient entraîner une réévaluation du soutien financier et de l'accès de la **PERSONNE MEMBRE UTILISATRICE** aux activités.

4.3 : Non-entente ou abus de la présente politique

L'équilibre financier d'**ESPACE MULTISOLEIL** est essentiel pour continuer à offrir des services de qualité aux membres.

En cas de non-entente, **ESPACE MULTISOLEIL** se réserve le droit de suspendre temporairement ou définitivement certains services auprès de la **PERSONNE MEMBRE UTILISATRICE**. Avant cette décision, la **PERSONNE MEMBRE UTILISATRICE** sera avisée par écrit du risque de bris de service et elle sera invitée une dernière fois à discuter d'une solution.

Si une **PERSONNE MEMBRE UTILISATRICE** utilise la politique d'accessibilité financière d'une façon considérée comme abusive – notamment en cas d'utilisation récurrente et/ou répétée de l'exception de couverture totale des dettes ou encore d'une dette accumulée trop importante à éponger – **ESPACE MULTISOLEIL** se réserve le droit de suspendre temporairement ou définitivement certains services auprès de la **PERSONNE MEMBRE UTILISATRICE**. Avant cette décision, la **PERSONNE MEMBRE UTILISATRICE** sera avisée par écrit que des présomptions d'abus

sont soulevés à son égard et elle sera invitée une dernière fois à discuter d'une solution pour éviter le bris de service.

4.4 : Mise en œuvre

ESPACE MULTISOLEIL s'engage à communiquer de manière transparente et à appliquer cette politique d'accessibilité financière de manière équitable et cohérente, en considérant continuellement les capacités financières de l'organisme dans la formulation d'ententes de paiement.

5 : Information et révisions

L'équipe de gestion est disponible pour répondre aux questions et aux préoccupations des **PERSONNES MEMBRES UTILISATRICES** concernant les aspects financiers de leur participation aux activités.

ESPACE MULTISOLEIL effectue périodiquement des évaluations pour garantir que cette politique reste efficace et réponde aux besoins changeants des communautés desservies par l'organisme.